REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 14*

Date de la convocation : 16/09/2013
Date d'affichage :

Séance du 27 septembre 2013
L'an deux mille treize
Et le vingt-sept septembre à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.

Présents : Mmes ALINAT M, COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER
Excusé(e)s : Mme ALINAT Jacqueline

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°47-2013
Décision modificative n°2

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les écritures modificatives suivantes au budget général :

BUDGET GENERAL

INVESTISSEMENT – Dépenses

C/ 2315-173 : - 5000,00 €
(éclairage stade municipal)

INVESTISSEMENT - Dépenses

C/2315-167 : + 5000,00 €
(Espaces naturels sensibles)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **donne un avis favorable** aux modifications budgétaires exposées ci-après.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Francis CASTAN